

Nouvelles sahraouies

N° 192 | août 2024

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

Brèves	2
Hommage à E. Martinoli	3
Diaspora sahraouie	4/5
Victoire sahraouie	6
Fortes inondations	7/8/9
75 ans des Conventions de Genève	10/11
Disparitions / ONU	12/13
Poésie sahraouie	14
Marché de Noël	15

VICTOIRE DU PEUPLE SAHRAOUI À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROY 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

Décès d'Emmanuel Martinoli

Emmanuel Martinoli, membre avec sa femme du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui depuis sa création, est décédé le 11 août après une longue et douloureuse maladie. Nous reviendrons dans le prochain numéro sur son engagement extraordinaire, mené depuis près d'un demi siècle avec Marie-Claire son épouse et complice.

BRÈVES

Vacances des enfants

Des enfants sahraouis des camps de réfugiés ont participé, cet été aussi, à l'action «vacances en paix» en France, Italie et Espagne. Ils et elles ont été accueilli.es soit dans des familles soit dans des camps de vacances avec d'autres enfants. C'était aussi l'occasion pour eux de passer une visite médicale et de prévoir un bilan de santé.

Leur découverte du monde, hors des camps, est une aventure extraordinaire mais ils sont toujours heureux de retrouver leurs familles, de leur apporter de petits cadeaux, des photos, et de leur raconter leurs découvertes.

La France poursuit sa marche coloniale

La France a publié dernièrement sa décision de soutenir l'autonomie du Maroc au Sahara Occidental, appuyée par le Président Macron. Avec cette décision présidentielle, la France ne rompt pas avec la décolonisation chaque fois qu'elle peut en tirer des richesses. Et, au Sahara Occidental occupé, elle connaît les potentiels actuels des terres et de la mer appartenant au peuple sahraoui. Apprenant cette violente nouvelle, le Front Polisario



a affirmé que la France s'exclutait elle-même des efforts de la communauté internationale pour décoloniser le Sahara Occidental. Elle doit, dit-il, démissionner des «Amis du peuple sahraoui du Conseil de Sécurité». Nous ajoutons : « Une démission qu'elle aurait dû faire depuis longtemps, vu ses positions. »

Cet été, El Ghalia Djimi a poursuivi ses visites à Genève **pour la session de l'ONU des droits de l'homme** de juin-juillet avec une énergie et une motivation sans faille. Sa dignité est reconvenue par de nombreuses personnes de l'ONU qui l'entendent et la rencontrent.

Or chez elle, à El Ayoun, elle est une paria constamment sous surveillance.

A Genève, elle était accompagnée de plusieurs défenseuses et défenseurs des droits humains passant leurs longues journées à rencontrer des membres d'associations, des représentantes et représentants d'Etats et des instances de l'ONU, plaidant avec force pour le respect de leurs droits à l'autodétermination et à l'indépendance. Sans ignorer que le Maroc est encore le Président du Conseil des Droits de l'Homme jusqu'à la fin de l'année. Rêvons encore un peu : nous espérons que le prochain rapport annuel onusien sur le Sahara Occidental, en octobre 2024, sera plus qu'un catalogue qui, d'une année à l'autre, a tendance à oublier l'essentiel : le droit international.

NOUVELLES DU COMITE SUISSE

Berthier Perregaux se retire de la présidence du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui



Une solidarité qui se perpétue.

Photo SP

Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui est actuellement en train de se réorganiser. En effet, le fondateur (au printemps 1976) et président de notre Comité, Berthier Perregaux, a eu l'automne dernier plusieurs ennuis de santé. Ne pouvant plus remplir ses diverses responsabilités, Berthier laisse sa place de président, tout en continuant à s'intéresser au présent et à l'ave-

nir du peuple sahraoui. Nous le remercions très chaleureusement pour son engagement constant dans le Comité et pour la cause du peuple sahraoui qu'il défend depuis fin 1975.

L'équipe du Comité (Omeima Abdeslam; Pascal Bongard; Gilles Boss, Françoise Buchet, Anne-Marie Ducommun, Philippe Edde, Keltoum Irbah, Marie-Claire Mar-

tinoli, Christiane Perregaux, Lucia Tramer, Maina Youssef M'Bata et Aziza Moulay) se retrouve fin août pour de nouvelles propositions d'organisation.

Vous serez bien sûr tenu.es au courant. Sachez que l'équipe est ouverte à toutes celles et à tous ceux qui voudraient en faire partie.

Prendre contact avec:
contact@sahraoui.ch

Le Pacte entre le peuple sahraoui et notre Comité conclu en 1975-76 se poursuit aujourd'hui

Cette période de changement est une occasion de se souvenir des débuts de notre Comité.

Dès la « marche verte » ou plutôt « marche noire » marocaine défilant en automne 1975 sur le Sahara Occidental alors colonie espagnole, le peuple sahraoui est en guerre; le territoire dévasté par le Maroc; de très nombreuses vies fauchées par les avions français. La vie est très précaire et dangereuse au Sahara espagnol que l'Espagne va lâcher et qui deviendra « Les territoires sahraouis occupés par le Maroc ».

Des camps de réfugiés se créent en Algérie, sur une hamada nue et solitaire.

Le Comité suisse a été parmi les premières organisations de soutien au peuple sahraoui qui se soient créées. En effet, vers Noël 1975, un Sahraoui et une de ses amies françaises, épouse de Baba Miske que vous retrouverez plus loin, font un tour d'Europe pour trouver du soutien après l'invasion meurtrière du Maroc. Les deux ont l'adresse d'un prêtre espagnol inséré dans la migration hispanique. Il leur conseille de rencontrer Berthier Perregaux au Centre Social Protestant de

Genève où il travaille depuis septembre 75, après son expulsion de France pour avoir soutenu les revendications des travailleurs immigrés, en majorité nord-africains. La rencontre est extrêmement chaleureuse et devant l'injustice de la situation sahraouie, Berthier est prêt à les soutenir et à créer un mouvement de solidarité pour les faire connaître et les accompagner dans leur situation dramatique.

Le Comité se crée au printemps 1976, le temps que quelques personnes de la Ligue suisse des droits de l'homme et de la Centrale Sanitaire Suisse, puis Berthier, en juin, se rendent dans les camps de réfugiés où les Sahraouis sont dans un dénuement extrême. L'invasion brutale et sauvage au Sahara Occidental avait eu lieu fin 1975. Au printemps suivant, le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui (francophone) se crée avec une équipe d'une dizaine de personnes. Tous au long des années, des centaines de membres solidaires rejoignent l'association et soutiennent fidèlement le peuple sahraoui toujours trop méconnu de la population suisse. A travers les années, l'équipe de l'époque s'est renouvelée en partie et à suivi cette aventure humaine entre la Suisse et le Sahara Occidental, commencée peu après l'invasion

violente du Maroc, une violence qui se poursuit aujourd'hui dans les territoires occupés.

Revenons au présent !

Devant cette situation où le peuple sahraoui n'a pas encore pu exercer son droit à l'autodétermination, nous réfléchissons à l'organisation futur de notre Comité pour poursuivre et développer, avec vous toutes et tous, nos actions communes pour le peuple sahraoui: humanitaires, politiques, culturelles, journalistiques (au niveau suisse et international).

Aujourd'hui, la situation devient toujours plus évidente: le Sahara Occidental est un pays très riche tant du point de vue des richesses agricoles et halieutiques que des richesses naturelles qui sont de plus en plus convoitées et déjà pillées par de nombreux pays. Ceux-ci jugent plus facile de développer des accords illégaux avec le Maroc pour s'approprier les multiples sources de richesses sahraouies dont actuellement aussi l'énergie solaire sous des formes diverses et l'hydrogène verte, intéressante pour des sociétés suisses. Nous y reviendrons. N'oublions pas que le peuple sahraoui et l'État sahraoui sont propriétaires de ces richesses.

***Nous avons du retard pour la diffusion de ce bulletin.
Nous vous prions de nous en excuser.***

Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

Traverser le Monde à vélo pour fait connaître le peuple sahraoui

Un jeune couple d'activistes suédois a décidé, en 2022, de dédier trois ans de leur vie à faire connaître la cause du peuple sahraoui en parcourant 48 000 km à vélo, en traversant 30 pays sur trois continents.

Benjamin Laadra n'en est pas à son coup d'essai ! En 2017, il choisit de tout lâcher pour rejoindre à pied le Proche-Orient, excédé par l'abandon du peuple palestinien par une grande partie de la communauté internationale. Il crée alors l'association Solidarity Raising. A son retour, il fait la connaissance de Sanna d'origine kurde ; ils décident alors ce tour du monde à vélo pour l'autodétermination du Sahara Occidental. « Pour nous, ce pays est un symbole » disent-ils « Voilà que toute une population vit dans le dénuement depuis près de 50 ans et elle nous apprend le prix de la liberté ». « Nous arriverons en janvier 2025 dans les camps de réfugiés sahraouis, point ultime de notre grand voyage après être partis le 15 mai 2022 de Göteborg en Suède ».

Passage en Suisse

En avril 2024, Sanna et Benjamin ont passé quelques jours en Suisse à Genève et en Suisse alémanique avec des escales à Berne et Zurich. Ils ont été accueillis par des membres des Comités suisses et ont rencontré de nombreuses personnalités, des journalistes (voir l'article pleine page du journal « Le Courrier » du 24 avril à qui les



Photo SP

cyclistes ont pu raconter pourquoi ils faisaient ce périple).

Le tandem prépare très bien ses étapes à l'avance pour pouvoir rencontrer, une fois sur place, des personnes intéressantes qui doivent être des relais pour cette solidarité active. Ils veulent la construire solidement pour accompagner le peuple sahraoui vers un avenir de liberté.

A Genève

Cette étape était importante pour eux. Il leur fallait rencontrer des personnes de l'ONU, des politiques, des journalistes, des professeur.es, des étudiant.es, des associations « droits de l'homme » pour leur donner une vision de la situation sahraouie aujourd'hui et les entraîner dans cette solidarité dont les Sahraouis ont besoin. Soirée d'une qualité exceptionnelle à la librairie espagnole « l'Albatros » à Genève. Les interactions

étaient si vives entre le public et les cyclistes, Sanna et Benjamin, que plusieurs adresses se sont rapidement échangées.

Mais laissons le dernier mot aux cyclistes : « En relevant ce défi extrême : faire du vélo pendant près de trois ans, nous espérons que le choc de nous voir sur la route avec deux grands drapeaux du Sahara occidental rendra les gens curieux et prêts à en apprendre plus. Nous voudrions profiter de leur attention pour leur parler d'une occupation trop peu évoquée dans une colonie oubliée. »

Notre comité remercie
le journal **LE COURRIER**
(Genève et Suisse Romande)
et le journaliste Benito Peres
pour l'article consacré
à Sanna et Benjamin qui fait
connaître le peuple sahraoui
et son actualité.

MANIFESTATION DU 20 JUIN À GENÈVE POUR LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOUI



Forte manifestation, le 20 juin, sur la place des Nations à Genève où plus d'une centaine de Sahraoui-es sont venu.es en cars et voitures d'Espagne de France, d'Allemagne, de Belgique et de Suisse. Malgré la pluie qui nous a peu quitté.es, la force et la détermination du peuple sahraoui était comme toujours très présente. Les participants et participantes étaient là pour redire le scandale de l'emprisonnement des prisonniers politiques, le besoin vital de leur libération immédiate et de la protection de la population civile sahraouie des territoires occupés.

Trois petites tentes abritaient une partie des manifestants et manifestantes, lieux de retrouvailles, de partage des nouvelles, de discussions pour les projets futurs. La troupe de femmes Benat Saguiat était là, elle qui depuis plusieurs années consacre son temps à se déplacer pour enflammer les publics que le groupe rencontre, avec des chants, des chorégraphies et de la musique toujours nouvelle.

La présence des prisonniers

Pour la première fois, des panneaux d'environ 2 mètres de haut, venus d'Espagne, représen-

taient les 19 prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik avec des textes très intéressants les concernant, en espagnol et en anglais. Ne pourrions-nous pas trouver un lieu à Genève – pendant une prochaine session des droits de l'homme – pour exposer les panneaux des prisonniers pendant un mois dans un endroit public avec un rassemblement chaque semaine ? Nous aurions bien sûr aussi besoin d'un texte en français. Nos lecteurs et lectrices auront certainement des propositions.

LIBÉRATION DES PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOUI !

Nous publions ci-dessous le texte de Jean Ziegler qui interpelle la Suisse sur les prisonniers sahraouis; texte écrit pour la manifestation du 20 juin.
Nous le remercions pour son soutien indéfectible avec le peuple sahraoui.

La responsabilité de la Suisse

Depuis 14 ans, 19 prisonniers politiques sahraouis ont été condamnés par une Cour militaire puis civile et purgent depuis 14 ans des peines de 20 ans à la perpétuité dans des conditions inhumaines, dispersés dans différentes prisons marocaines.

Le Maroc refuse les visites des délégués du Comité International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il refuse d'obéir aux injonctions du Comité des Nations unies contre la torture et du groupe de travail sur la détention arbitraire mandaté par les Nations-Unies.

Le Maroc met en échec toutes les règles du droit humanitaire et tous les principes de l'ONU. Or, la Suisse est membre du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous exigeons qu'elle intervienne au Conseil de sécurité pour forcer le Maroc à respecter et appliquer les décisions et les normes de l'ONU.

La Suisse est également depositaire des quatre Conventions de Genève et des deux protocoles additionnels à ces Conventions. Elle est, par conséquent, responsable du respect des normes du droit humanitaire. Elle doit intervenir auprès du Maroc pour que celui-ci cesse les mauvais



Jean Ziegler.

Photo SP

traitements et la torture des prisonniers, annule les procédures juridiques qui sont entachées de nombreuses irrégularités et libère sans délai les prisonniers politiques sahraouis.

Jean Ziegler

Le 20 juin 2024.

« Les Voix de la résistance »

Témoignages de Sahraouies et Sahraouis violations des droits de l'homme 2023

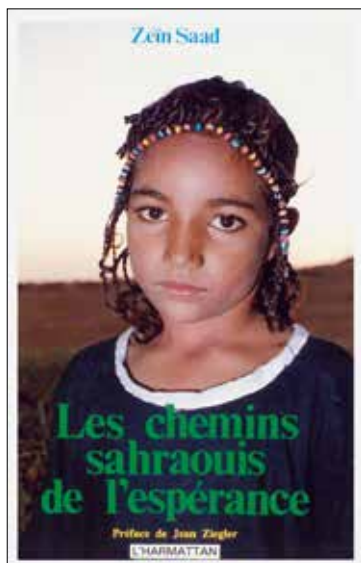
«Le contact entre Mohamed Mbarek Lefkir, détenu de Gdeim Izik, et sa famille a été rompu après qu'il a été transféré de la prison de TanTan à une prison plus éloignée. En mai 2023, il a été rapporté que Lefkir était soumis à des traitements dégradants et indignes de la part de l'administration pénitentiaire»

Extrait :

Les Voix de la Résistance

Alors que la manifestation du 20 juin se poursuivait sous la pluie, sur la Place des Nations pour le libération des prisonniers politiques sahraouis, environ 80 personnes se sont retrouvées à la Maison des Associations de Genève pour la présentation d'un document de témoignages des exactions marocaines auprès de la population sahraouie des territoires occupés, d'analyses de la situation actuelle et de la nécessité d'entreprendre un travail sur le long terme – et de prévoir un rapport chaque année.

Comme vous le savez, le Sahara Occidental est interdit depuis de longues années aux associations et aux personnes, entre autres, qui se préoccupent du manque de droits dont souffrent les Sahraouies et les Sahraouis: mauvais traitements et persécutions qu'ils et qu'elles subissent tout au cours de l'année. On compte



depuis 2014, date où le Maroc a fermé le territoire sahraoui, qu'au moins 309 personnes se sont vues refuser l'accès ou ont été expulsées du Sahara Occidental. Sans forces de protection, comme le demandent les Conventions de Genève, la population sahraouie est à la merci des forces marocaines.

Victimes et activistes

Devant l'impossibilité pour des associations de droits de l'homme externes au Sahara Occidental de pouvoir enquêter, ce sont des Sahraouies et Sahraouis, quotidiennement en souffrance à cause de l'occupation marocaine, qui ont recueilli des témoignages, auprès des leurs et de personnes victimes de violations des droits de l'homme. Ces attaques ont eu

lieu en 2023 contre la population sahraouie des territoires occupés ou dispersée dans les prisons. Les témoignages mettent notamment l'accent sur les situations qui ont eu un impact sur les femmes et les mineurs, spécifiquement protégés par le droit international humanitaire.

Ce rapport ne prétend pas être exhaustif; il est principalement lié à l'absence de liberté politique dans les territoires occupés et à la situation de discriminations sévères et de traitements dégradants auxquels sont soumis les prisonniers politiques sahraouis. Les violations dont il est question ici ne sont pas des événements isolés; elles ont formellement commencé dans les années 70 et se sont aggravées au cours du temps. Comme nous l'avons relaté plus haut, plus personne n'entre actuellement au Sahara Occidental depuis bientôt 10 ans. Les Sahraouies et Sahraouis ont pris le relais, malgré le danger. Ils et elles sont plus que jamais à la merci du Maroc et de sa violence politique et physique. Malgré tout, ils ont décidé d'agir.

A Rabat,

le 31 mai, la police a démantelé un sit-in devant le Conseil National des Droits de l'Homme de Rabat qui avait été convoqué le 24 mai par un groupe de Sahraouis victimes de disparitions forcées.

Extrait : les Voix de la résistance

Recommandations

En fin du document, des recommandations sont faites aux Nations-Unies et à ses diverses instances, au CICR, à l'Espagne qui doit reconnaître sa responsabilité dans la non-décolonisation du Sahara occidental.

La question d'une participante a été très pertinente: le bilan des interventions auprès de toutes ces organisations internationales, onusiennes ou non, depuis de très longues années, n'a montré aucun changement visible du Royaume chérifien allant dans le sens du droit international humanitaire et du droit international. Et ceci malgré les centaines d'interventions pendant près de 50 ans. Aucune initiative positive du Maroc, n'est à signaler; nous n'avons pas entendu la voix du président marocain du Conseil des droits de l'homme sur cette situation. Est-ce à dire que le peuple sahraoui va continuer à accepter

le silence, inacceptable? Il souffre de son enfermement onusien où il ne trouve pas suffisamment de voix qui portent ses revendications légitimes dans des instances efficaces. Pour aboutir à plus d'ouvertures où trouver des réponses à cette question? Nous devons trouver de nouveaux lieux pour faire connaître le peuple sahraoui; d'autres pistes d'interventions devraient sortir d'une réflexion plus collective. Et ce document peut être alors un outil précieux.

Siège de domicile

La militante politique sahraouie Fatima El Hafidi a dénoncé qu'en rentrant chez elle le soir, elle a trouvé sa maison encerclée par des militaires et des policiers qui l'ont intimidée et lui ont fait peur, ce qui a eu un impact psychologique sur elle et ses jeunes enfants qui n'ont plus pu dormir.

Extrait: Les Voix de la résistance

Merci pour vos propositions et vos idées que vous pouvez transmettre à contact@sahraoui.ch

Ce travail a été possible grâce aux coordinatrices du rapport qui sont:

- 1) l'organisation catalane «acaps» (Association Catalanes Sahraoui: www.acaps.cat) et
- 2) l'Institut NOVACT de NOVIOLENCIA: www.novact.org) qui proposent un suivi.

Les témoignages ont été recueillis par des représentantes et représentants de la société civile sahraouie et d'activistes internationaux. Le document a été réalisé par Nora Miralles et le groupe de travail sur les droits humains dans les territoires occupés.



Photo SP

Dans les camps de réfugiés sahraouis hommage aux Disparues et Disparus



El-Ouali Moustapha Sayed (à gauche), secrétaire général du Front Polisario. A droite Ahmed Baba Miské (années 70). Photo SP

Le 22 juin, la population sahraouie s'est réunie dans la willaya de Smara, pour rendre hommage aux disparus et disparues sahraoui.es. Les familles ne savent toujours pas si certains et certaines se trouvent encore en prison ou si toutes et tous sont mort.es. Environ 500 personnes ne sont pas réapparues depuis leurs disparitions. On ne connaît pas le nombre exact des disparus et disparues et le Maroc n'a pas rendu de listes exhaustives répondant aux normes interna-

tionales où doivent se retrouver notamment les dates et lieux des disparitions, de la mort des disparus et disparues ou celles de leur libération.

Disparitions et fosses communes

Vous vous souvenez sans doute des fosses communes qui ont été retrouvées en 2012 dans le désert sahraoui et pour lesquelles une équipe spécialisée de l'université du Pays Basque s'était mobilisée pour pouvoir donner

des informations à la parenté sur la mort de leurs proches. La question des personnes disparues pendant le conflit armé, dès 1975, et les violences contre la population civile sahraouie, sont toujours présentes dans la vie des familles, compte tenu de l'incertitude qui plane sur leur sort et de la blessure permanente toujours ouverte à ce jour. Le refus du Maroc de fournir des informations pertinentes sur la vérité concernant le destin de ces disparus et disparues est considéré par les

tribunaux internationaux comme une forme de torture.

Zemla – 1^{er} soulèvement sahraoui

Ce même 22 juin 2024, le président de la République, M. Ibrahim Ghali, a assisté, dans la wilaya de Smara, aux célébrations marquant le 54^e anniversaire du soulèvement historique de Zemla, 17 juin 1970, une localité du Sahara Occidental où, trois ans avant la création du Front Polisario, une grande manifestation avait eu lieu. Les Sahraouis voulait déjà exiger de l'Espagne la décolonisation du Sahara occidental.

Le leader sahraoui, Ahmed Bassiri, favorable à l'indépendance, était revenu de son exil au Moyen-Orient où il avait étudié. Il était persuadé qu'il était nécessaire de gagner un Sahara libre mais le moment lui paraissait arriver trop vite. Les Sahraouis n'étaient pas encore organisé pour la lutte armée.

Les objectifs espagnols étaient très différents : les autorités convoquaient pour le 17 juin 1970 tous les chefs : notables, fonctionnaires, commerçants sahraouis pour plébisciter l'union «hispano-sahraouie». Ils voulaient, ce jour-là, annoncer à la population sahraouie qu'ils allaient faire de leur colonie, une province espagnol. Les responsables pensaient alors que les Sahraouis ne pourraient être que très fiers de ce statut ! Apprenant cette nouvelle, les Sahraouis se préparèrent pour une action de masse pacifique, refusant la proposition espagnole.

Dans son ouvrage de 1978, «Front Polisario, l'âme d'un peuple», le Sahraoui Ahmed Baba-Miske, diplomate, écrivain, journaliste engagé, décrit cette journée comme une forme de kermesse pour les Sahraouis qui montent des tentes pour accueillir les délégations : méchouis, thé, chants patriotiques. Ils affluent de partout à Zemla, «ils ne sont pas vraiment inquiets» écrit Baba-Miske. «Les Sahraouis sont là pour réclamer des droits citoyens dans le cadre d'un Etat auquel on refuse en même temps d'être intégré» p. 125. Donc ambiguïté comme plusieurs mouvements de libération l'ont vécue. Mais le gouverneur d'El Ayoun veut passer aux choses sérieuses, il s'échauffe devant des Sahraouis qui n'ont pas l'air de comprendre ce qui se passe ; il a peur des journalistes qui sont là, invités par la partie espagnole. Les Sahraouis demandent la venue du gouverneur qui «arriva sans escorte parmi les manifestants » (p. 126). Les Sahraouis continuent à demander d'être reçus en groupes ; les représentants du Caudillo s'énervent. L'armée est proche, un officier s'avance, il est repoussé par un Sahraoui qu'il tue d'une décharge de pistolet. Dès la seconde altercation, l'ordre est donné de tirer dans le tas. On ne connaîtra jamais le nombre de morts et de blessés. Bassiri fut arrêté cette même nuit du 17 juin. Depuis lors, il n'a jamais été revu. Malgré toutes les recherches, on ne le retrouvera jamais et certaines versions affirment qu'il a été expulsé vers le

Maroc où il aurait été emprisonné ou tué. Il fait toujours partie des disparus sahraouis. Et des héros sahraouis. Actuellement encore, des responsables sahraouis des droits de l'homme interviennent régulièrement auprès de la justice espagnole pour obtenir des informations sur sa disparition.

La journée du 22 juin 2024 a aussi été marquée à Smara par la remise de prix aux Sahraouis et Sahraouies ayant participé au soulèvement de Zemla, il y a 54 ans, et aux artistes et poètes d'aujourd'hui qui racontent et chantent l'histoire passée et présente du peuple sahraoui.

Voir :

- 1) Martin Beristain C. et González E. L'Oasis de la mémoire: Mémoire historique et violations des Droits de l'homme au Sahara occidental. Vol I et II. 1200 pages. Hegoa et Euskal Fundazioa. Bilbao. 2012. Voir aussi : Meheris. l'espoir possible.
- 2) Baba Miske, Ahmed (1978): Front Polisario, l'âme d'un peuple. Editions rupture.

Comité de décolonisation ONU citoyens marocains solidaires

Comité de décolonisation ONU citoyens marocains solidaires

Le 15 juin 2024, le Comité spécial de la décolonisation de l'ONU ou Comité spécial des 24 s'est réuni à New-York (comme il le fait deux fois par an). Le Sahara Occidental est évidemment à l'ordre du jour comme territoire non-autonome. Il n'a pas encore acquis son indépendance comme 16 autres territoires à travers le monde ayant une dénomination onusienne identique. Ces territoires doivent pouvoir choisir leur futur mais les pays qui les absorbent, les colonisent actuellement, n'ont souvent pas les mêmes options. Référons-nous, par exemple, à la Nouvelle Calédonie dont la France d'une part et une partie importante des Calédoniens et Calédoniennes et des habitants et habitantes de l'île, n'ont pas la même vision de la procédure à mettre en place pour définir le futur de l'île et de mettre fin à la colonisation française.

Le Sahara Occidental – opposition entre les colons marocains et les indépendantistes sahraoui.es.

Depuis près de 50 ans, des délégations, toujours plus nombreuses donnent leur avis sur la décolonisation du Sahara Occidental; elles affirment la clarté des textes onusiens sur cette question et exigent que l'autodétermination du peuple sahraoui, basée sur le droit international et la confiance entre



Photo SP

les belligérants, soit organisée par l'ONU. D'autres pétitionnaires, dont des liens souvent très intéressés les lient au Royaume chérifien, plaident sans légitimité pour le rattachement du Sahara Occidental au Maroc.

Trois marocains optent pour le droit du peuple sahraoui

Surprise dans l'Assemblée de la 4ème Commission ce printemps: en qualité de militants des droits de l'homme, trois jeunes Marocains affirment leur soutien «au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance». Ils ont rappelé le début de l'invasion militaire marocaine du Sahara occidental dans le cadre de la «marche verte» et la soumission ultérieure des Sahraouis aux pires formes de torture psychologiques et physique, ainsi que la tentative quotidienne du régime marocain de supprimer la culture sahraouie et imposer une culture étrangère dans les territoires sahraouis occupés. Ces jeunes marocains ont passé en revue les graves violations des droits de l'homme commises par l'État marocain à l'encontre des militants sahraouis ainsi que les procès inéquitables et les conditions misérables vécues par les pri-

sonniers sahraouis dans les prisons chérifiennes où ils sont soumis à toutes sortes de violence, de représailles qui s'étendent même à leurs proches dans les territoires sahraouis occupés. Les intervenants ont considéré les opérations de disparition forcée menées par l'appareil de répression marocain contre les militant.es sahraoui.es et même contre les opposants politiques marocains comme un crime contre l'humanité qui mérite une condamnation totale.

Respecter les Conventions de Genève

Un des trois membres d'American Peace Supporters Association a dénoncé le blocus et l'oppression exercés par le régime marocain dans le territoire sahraoui. «Les femmes font partie des personnes opprimées», a ajouté le pétitionnaire, en accusant le Maroc de transferts illégaux de prisonniers marocains et sahraouis; les violations n'épargnent pas, selon lui, les enfants. (...). Il faut agir et éviter qu'une catastrophe ne se produise, a exhorté l'intervenant, en déplorant l'absence de mécanisme de protection des citoyens sahraouis en raison du refus du Maroc d'autoriser la venue d'observateurs. «Ce conflit doit être réglé conformément au droit international», a-t-il ajouté. Ce citoyen marocain est parmi les pétitionnaires qui défendent la décolonisation et la paix au Sahara Occidental à partir du respect du droit international humanitaire et du droit international.

COUP DE POUCE POUR L'UNION NATIONALE DES FEMMES SAHRAOUIES

Lors de leur dernier passage en Suisse, en février 2023, deux membres du bureau exécutif de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies avaient sollicité l'Association « Formation Femmes Sahraouies » de Neuchâtel et le Comité suisse pour participer à une action solidaire.

En effet, dans les camps de réfugiés, l'accueil des femmes a lieu dans des centres créés pour elles dans chaque willaya (sorte de canton au nombre de 5 réunissant plusieurs communes, les daïras) et très importants pour leur vie sociale et les spécificités qui sont les leurs dans la société sahraouie.

La diversité des activités

Ces centres accueillent régulièrement des groupes de femmes pour diverses activités: cours de langues; formation pour des femmes ayant des parents ou des enfants malades chroniques; cours de couture, préparation du jour international des femmes; familiarisation avec les canaux d'information; préparation d'une pièce de théâtre; mener des actions solidaires (par exemple, envoyer des lettres de soutien aux femmes sahraouies des territoires occupés ou aux femmes palestiniennes).

Pendant ces quelques heures passées ensemble, il est agréable de pouvoir s'arrêter, boire un jus frais, manger des fruits, une gourmandise lorsqu'il y en a et quelques



Photo SP

gâteaux... C'est ce qui nous était demandé!

Nous avons répondu à leur demande de 254.878.83 Dinars algériens ce qui vaut 1789 Euros.

Avec cette somme, nos amies sahraouies ont pu offrir pendant 8 mois, dans les 5 willayas, des collations bienvenues et lorsqu'elles nous ont écrit en juillet, il leur restait environ 200 FS pour un dernier mois.

Poursuivre l'action

Ce soutien, certe modeste, a eu des effets positifs sur la présence plus régulière des femmes dans ces séances de types très divers: manuel, culturel, médical, solidaire, etc. Pour les responsables de l'Union des Femmes, les thèmes amènent toujours du monde mais l'atmosphère était

d'autant plus agréable que la collation donnait un petit côté festif surtout lorsque l'on vit dans une situation de grand dénuement.

Vous verrez dans notre appel de ce mois que le Comité vous propose donc aussi que cette contribution « collation » qui favorise la présence et l'intérêt des femmes pour des domaines très variés soit reconduite pour une année, ce qui ferait une somme de 2200 francs entre le groupe « Formation Femmes Sahraouies » et le Comité. Nous vous remercions d'y contribuer.

P.S. Ajoutons que les femmes sahraouies font partie activement de LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES

Rentrée scolaire dans les camps

Avec le mois de septembre, l'école va reprendre dans les camps de réfugiés. Les enfants partis à l'étranger seront de retour alors que les élèves du secondaire et du tertiaire repartiront en Algérie surtout.

Une partie des bâtiments auront été réhabilités pendant l'absence des enfants et d'autres construits. Imaginez que lors de la rentrée 2023, 40 050 enfants de 3 à 16 ans ont suivi l'école dans 89 structures et des centres de soin. Plus de 5000 enfants avaient moins de 5 ans et suivaient en enseignement préscolaire et 320 enfants handicapés étaient pris en

charge par des personnes ayant une formation adaptée. Chaque jour, beaucoup d'enfants font plus d'une demi-heure de trajet pour se rendre à l'école.

L'énergie humaine mise à l'éducation est extraordinaire malgré le peu de moyens d'autant plus que les questions alimentaires sont très préoccupantes : la malnutrition touche de nombreux très jeunes enfants. L'UNICEF qui est engagée avec d'autres organisations dans cette course à la santé et à l'éducation nous apprend que plus de 54,2 % des enfants de 6 à 59 mois sont anémiques alors que

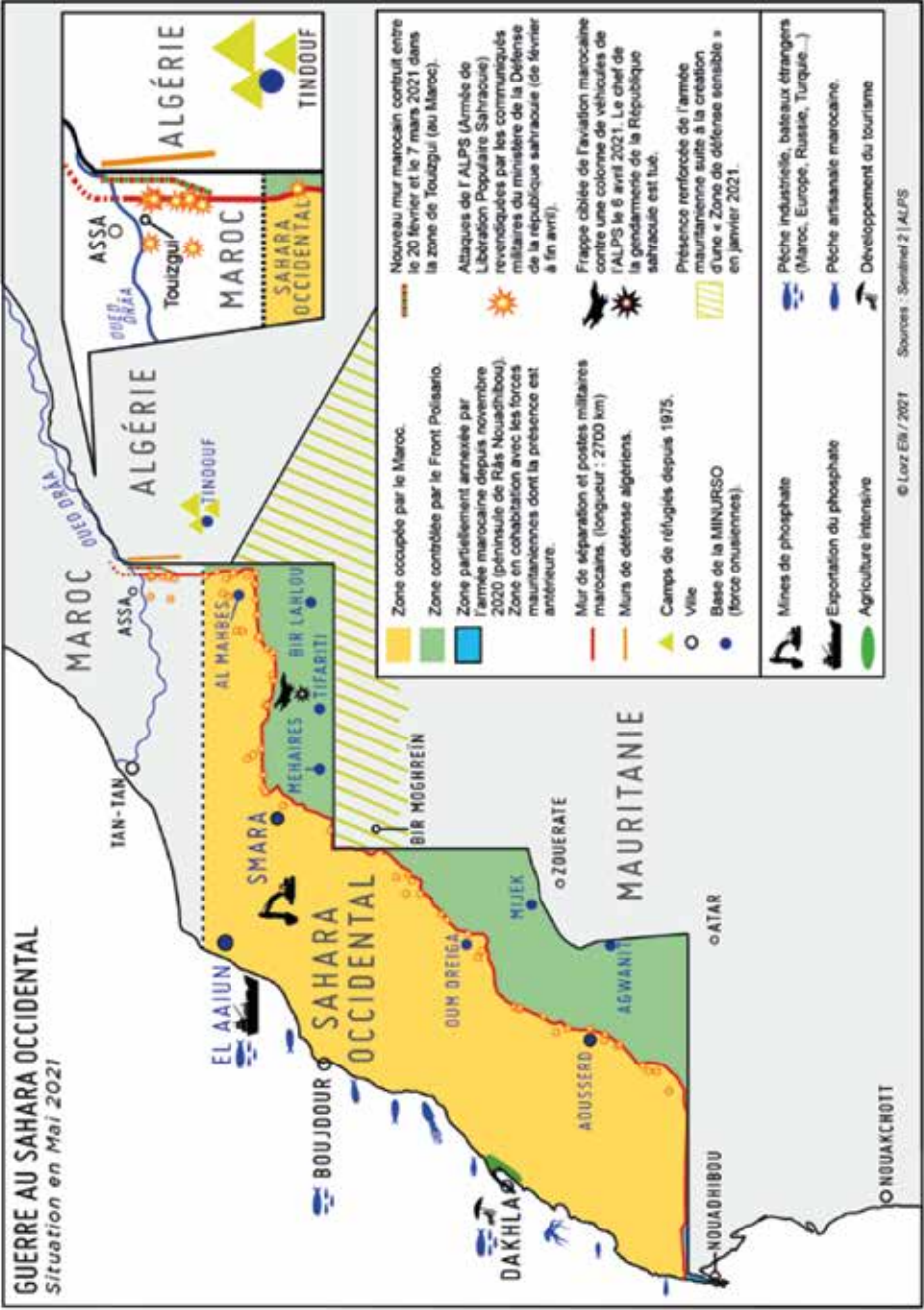
dans les années 2019 – 2022 ils étaient 28,8 %. Ces carences aggravent les retards de croissance. La situation devient toujours plus critique vu la réduction de l'aide alimentaire.

De quels côtés trouver de l'aide ? Depuis plusieurs années, nous soutenons, grâce à vous, lectrices et lecteurs, un dispensaire pour des enfants de zéro à cinq ans. Merci de nous renseigner sur des pistes que vous connaîtriez et qu'il faudrait explorer.



Photo SP

Cette carte de 2021 est toujours d'actualité.
Elle nous donne une bonne idée
de la complexité de la situation actuelle.





ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Internet www.arso.org

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern